

refusée. — Une faveur refusée par le Vicaire général et obtenue de l'Évêque, sans mention du refus du Vicaire général, est invalide. Enfin, la faveur refusée par l'Évêque ne peut en aucun cas, sans le consentement de l'Évêque, être obtenue du Vicaire général (canon 44e).

B) Les curés, ne peuvent jamais dispenser des lois générales ou particulières, sans un pouvoir spécial expressément à eux accordé, (canon 83e). Cependant ils peuvent dispenser leurs paroissiens, même hors de leur territoire, et les voyageurs dans leur territoire pour des cas particuliers quant à l'observance des fêtes, du jeûne et de l'abstinence (canon 1245e).

(à suivre)

C.-N. GARIÉFY, ptre.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Funérailles de M. l'abbé Drouin.** — Les funérailles de M. l'abbé Amédée Drouin, décédé le 28 septembre, ont eu lieu mardi dernier, le 2 octobre, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le service a été chanté par M. l'abbé Auguste Boulet, supérieur du Collège, assisté de MM. les abbés A. Robert, du Séminaire de Québec, comme diacre, et I. Drouin, vicaire à Saint-Roch, comme sous-diacre. Son Éminence le Cardinal Bégin assistait au trône.

Parmi les prêtres présents à ces funérailles, mentionnons : MM. les abbés L.-A. Déziel, curé de Beauport, A. Faucher, du Collège de Lévis, L. Garon, aumônier du Sacré-Cœur, A. Têtu, aumônier de l'Académie Commerciale, L. Gauvreau, aumônier du couvent des Sœurs Jésus-Marie à Lauzon, E. Martin, curé de Sainte-Anne, J. Poulin, curé de Saint-Augustin, H. Guy, curé de Saint-Onésime, S. Deschênes, curé de Saint-Michel, J.-A. Gauthier, de l'Archevêché, J. Verret, vicaire à Beauport, J.-V. Boucher, vicaire à Montmagny, A. Lizotte, vicaire à Portneuf, A. Courchesne, vicaire au Cap-Saint-Ignace, T. Ennis, vicaire à Saint-Ludger.

Avant l'absoute, M. l'abbé W. Lebon a prononcé l'éloge funèbre du défunt. Prenant pour texte cette parole de saint Paul : *Honorifico ministerium meum*, Je fais honneur à mon ministère, il a bien dit ce que doit être le prêtre éducateur, ce que fut M. Drouin ; il a montré en lui les trois vertus, les trois amours qui font du professeur un apôtre, un ouvrier des âmes : le travail, la piété, l'attachement aux élèves.